



Saint-Max, le 11 septembre 2018

Auto-école *Maxdrive*

132, avenue Carnot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

PARCOURS DE FORMATION À L'AUTO-ÉCOLE MAXDRIVE

Vous venez de vous inscrire au sein de notre auto-école et nous vous en remercions.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. En vous inscrivant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière vous vous engagez, au travers de la signature du contrat, à suivre obligatoirement le parcours de formation prévu.

1. Le parcours théorique

L'auto-école Maxdrive a choisi, plutôt que de la faire dans le véhicule, d'intégrer « la formation théorique pratique », selon le contrat choisi, aux « cours théoriques » en salle.

1.1 L'objectif

Cette formation a deux aspects. Elle permet :

- de préparer le candidat à l'examen du code de la route,*
- d'aborder le fonctionnement mécanique du véhicule et son utilisation en situation plus propice à l'écoute. Ces enseignements obligatoires sont utiles pour la préparation de l'examen de code et préparent l'élève pour l'enseignement pratique.*

Cette organisation permet ainsi d'être plus opérationnel lors des cours pratiques. Pour autant, avant le départ sur véhicule, un court rappel est effectué sur les notions théoriques vues en amont.

1.2 La formation thématique théorique

L'école de conduite a organisé ses thématiques théoriques en 4 modules enseignés en salle.

Ces leçons sont enseignées par groupe de 10 élèves maximum. Elles sont programmées en séances consécutives sur une semaine.

Pour valider l'enseignement, vous devrez avoir suivi l'intégralité des 4 modules obligatoires.

Module 1 {1h30} : *comprendre le fonctionnement mécanique du véhicule et savoir comment et pourquoi utiliser les différentes pédales (accélérateur, frein et embrayage).*

Module 2 {1h30} : *les approches des Intersections (la règle, les autres, la visibilité et la configuration).*

Module 3 {1h30} : *l'entretien du véhicule (contrôle régulier et journalier).*

Module 4 {4h00} : *les assurances, le constat amiable, l'alcool, la drogue, les médicaments, la vitesse, la fatigue et l'accident.*

Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage ou sur le site internet.

1.3 Le code de la route

En plus de la formation thématique théorique qui fait partie intégrante de votre préparation au Code de la Route, vous aurez la possibilité :

- *de vous entraîner à votre rythme, pendant les heures d'ouverture de l'auto-école, en dehors des séances programmées pour l'enseignement des modules obligatoires, en la présence d'un enseignant, dans les locaux de l'auto-école Maxdrive.*
- *de parfaire votre formation à domicile avec un support média internet pour ceux qui y ont souscrit,*
- *de vous tester lors de 2 épreuves mensuelles de « code blanc ».*

1.4 Formation théorique 2 roues

Des cours spécifiques pour l'apprentissage de la conduite des deux roues sont dispensés selon les thèmes suivants :

- *L'équipement du motard et l'équipement de la moto.*
- *La spécificité de l'utilisation d'un véhicule à deux-roues (force gyroscopique, énergie cinétique, centre de gravité).*
- *Connaissance de la moto et son entretien courant.*

2. Le parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule en alternant les différentes situations de circulation : - en ville ; - en rase campagne ; - sur voie rapide, - sur voie d'insertion ; - sur autoroute ; - de nuit (leçons prises en hiver).

Durant cette formation, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour que vous progressiez de la manière la plus effective possible tout en respectant votre courbe d'apprentissage et le REMC (Référentiel à l'Éducation pour une Mobilité Citoyenne).

LE REMC est composé de 4 grandes compétences, regroupant des situations de conduite dans des conditions normales, mais aussi dans des conditions difficiles.

Pour des raisons de réduction des délais de déplacements et d'optimisation de la formation, les leçons de conduite sont enseignées, sauf cas particuliers, par groupe de 2 leçons consécutives de chacune 55 minutes.

Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nos élèves et vous souhaitons une excellente réussite pour votre formation.